



Enquête Budget de famille 2011

L'alimentation, première préoccupation des ménages les plus modestes

En 2011, les ménages réunionnais consacrent la moitié de leur budget aux trois grands postes de consommation que sont les transports, l'alimentation et le logement. Entre 2006 et 2011, la part consacrée aux dépenses de transports se stabilise malgré la hausse marquée des dépenses d'entretien de véhicules automobiles. La part de l'alimentation ne baisse plus. Celle consacrée aux dépenses de logement diminue fortement sous l'effet d'une hausse des allocations logement perçues. Les 20 % de ménages les plus modestes ont un niveau de consommation 3,4 fois moins élevé que les 20 % de ménages les plus aisés. Ils consacrent une part plus importante qu'en 2006 aux dépenses alimentaires et choisiraient de l'augmenter encore s'ils bénéficiaient d'un revenu supplémentaire. Toutefois, la structure de consommation se diversifie et les dépenses en communications, activités de loisirs ou hôtels prennent une place plus importante dans le budget des ménages réunionnais. Les plus aisés ont un niveau de consommation proche de celui des ménages les plus aisés de France métropolitaine.

Michel Brassset

La consommation des ménages (*définitions*) a augmenté en valeur de 22 % entre 2006 et 2011 à La Réunion. En moyenne par ménage, elle est passée de 1 735 euros par mois en 2006 à 1 861 euros en 2011. La consommation des ménages réunionnais est inférieure de 16,4 % à celle des ménages métropolitains (2 227 euros par mois en 2011) (*figure 1*).

La croissance des dépenses ralentit, passant de + 5,1 % par an et par ménage entre 2001 et 2006 à + 1,4 % par an entre 2006 et 2011 à La Réunion. Ce ralentissement peut s'expliquer par la conjoncture économique, avec une période faste en début de décennie 2000 puis une croissance en berne depuis la crise de 2009.

La taille des ménages ayant diminué, la consommation augmente plus vite par

unité de consommation (UC) (*définitions*) : + 2,1 % par an en valeur entre 2006 et 2011, ce qui correspond à une augmentation de seulement + 0,3 % hors inflation.

Trois postes principaux concentrent la moitié des dépenses : les produits alimentaires et boissons non alcoolisées, le logement (loyer, eau, électricité, etc.) et les transports. Cependant, leur poids dans le budget ne cesse de diminuer passant de 57,0 % en 2001 à 49,5 % en 2011.

La part du budget des ménages consacrée aux produits alimentaires ne baisse plus

Le poids des **produits alimentaires** dans le budget des ménages diminue habituellement lorsque le revenu

augmente. À La Réunion, la part des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (18,0 %) n'a pas baissé entre 2006 et 2011, contrairement à la période 2001-2006 au cours de laquelle elle se rapprochait du niveau métropolitain. Le rattrapage du niveau de vie favorisait ce rapprochement mais il s'est interrompu depuis 2009.

Aussi, les dépenses en produits alimentaires pèsent toujours plus dans le budget des ménages réunionnais que dans celui des ménages métropolitains (16,3 %). Néanmoins, le montant des dépenses alimentaires (334 euros par mois) reste inférieur de 7 % à celui des ménages métropolitains malgré des prix nettement plus élevés à La Réunion.

Signe des difficultés quotidiennes des Réunionnais et de leur incertitude pour l'avenir, 20 % des ménages (trois points

1 La part du budget consacrée aux produits alimentaires ne baisse plus

Structure de la consommation moyenne par ménage

	Structure de la consommation (en %)			Montants mensuels 2011 par ménage (en euros)		
	2001	2006	2011	La Réunion	Ensemble DOM	France métropolitaine
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	20,2	17,9	18,0	334	340	363
Alcool et tabac	2,3	2,3	2,6	48	44	66
Articles d'habillement et chaussures	8,2	6,6	5,2	96	97	112
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	16,1	15,6	13,2	245	249	348
Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	6,7	7,8	6,3	118	112	131
Services médicaux et de santé	1,6	1,9	1,1	21	26	40
Transports	20,7	18,9	18,4	343	340	384
Communications et services postaux	3,7	3,5	4,6	86	91	73
Loisirs et culture	7,3	8,0	8,8	165	141	213
Frais d'enseignement, services éducatifs	0,6	0,5	0,7	12	14	15
Hôtels, restaurants, cafés	2,2	4,9	5,6	105	109	159
Autres biens et services	10,3	12,0	15,5	289	264	324
Consommation totale¹	100,0	100,0	100,0	1 861	1 826	2 227

1. Champ comptabilité nationale (hors autoconsommation).
Source : Insee, enquêtes Budget de famille 2011, 2006, 2001.

de plus qu'en 2006) choisiraient en priorité d'épargner s'ils disposaient d'un supplément de revenus de 10 %. Les ménages les plus modestes utiliseraient ces revenus supplémentaires prioritairement pour des achats de produits alimentaires, premier choix pour 28 % d'entre eux devant l'épargne (17 %). Ils consacrent déjà à l'alimentaire une part plus importante de leur budget que les ménages plus aisés (25 % contre 14 %). Cette part a augmenté de plus d'un point entre 2006 et 2011.

La part des dépenses de **transports** est restée stable entre 2006 et 2011 (18,4 %). Les frais d'utilisation de véhicules personnels (entretien, carburant, etc.) ont augmenté de 42 % par ménage sous l'effet d'une forte hausse des dépenses en carburant (+ 55 %). Ils sont au même niveau qu'en France métropolitaine (151 euros par mois). En revanche, les achats de véhicules ont chuté de 32 % et s'établissent à 125 euros par mois (75 % du niveau métropolitain). Les dépenses d'**habillement** diminuent de 16 % et s'élèvent à 96 euros par mois et par ménage. C'est 16 euros de moins que les ménages métropolitains qui doivent faire face à des conditions climatiques plus rudes.

Les ménages consacrent 13,2 % de leur budget au **logement**, soit une baisse importante (15,6 % en 2006).

Les dépenses de logement des ménages métropolitains sont plus importantes aussi bien en structure (15,6 % du total de la consommation) qu'en niveau (348 euros par mois contre 245 euros à La Réunion). Les dépenses d'électricité, de gaz et autres combustibles destinés principalement au

chauffage expliquent pour l'essentiel cet écart.

Un quart du budget des locataires est consacré au logement

Les ménages locataires réunionnais consacrent une part importante, soit un quart de leur budget, au logement. Le montant moyen du loyer s'élève à 502 euros par mois en 2011, en baisse de 3 % par rapport à 2006. Le poids des loyers réellement payés (reste à charge) (*définitions*) dans le budget des ménages diminue plus fortement encore (- 15 %). En effet, dans le budget des ménages, le montant des loyers est obtenu après déduction des allocations logement. Les

allocations versées ont augmenté en valeur de 32 % entre 2006 et 2011, sous l'effet de revalorisations et de l'augmentation du nombre de ménages bénéficiaires de l'aide sociale au logement. Les deux types d'aides au logement, familiale (ALF) et sociale (ALS), représentent un tiers du loyer total en 2011 contre un quart en 2006. À La Réunion, le montant moyen de ces prestations rapporté à l'ensemble des ménages est ainsi deux fois plus élevé qu'en France métropolitaine (170 euros par mois contre 89 euros).

Les loyers à la charge des locataires sont également moins élevés à La Réunion (332 euros par mois) qu'en France métropolitaine (379 euros) et même qu'en province

Un niveau de vie supérieur permet de diversifier la consommation alimentaire

Les ménages réunionnais dépensent 334 euros par mois en moyenne en produits alimentaires et boissons non alcoolisées, soit 7 % de plus qu'en 2006. Les ménages les plus aisés dépensent deux fois plus que les plus modestes. Ces derniers sont contraints de se limiter à certains produits ou à certaines gammes de produits. Ainsi par exemple, les montants des dépenses réservées au riz et aux légumes secs baissent lorsque les revenus augmentent. Les plus modestes dépensent presque deux fois plus pour cette base traditionnelle des repas réunionnais. Les plus aisés diversifient leur consommation en achetant notamment d'autres céréales sous forme de pâtes ou de préparations (pizzas, etc.).

La consommation diffère également pour les viandes. Les ménages modestes privilégient la volaille fraîche ou surgelée, y consacrant 29 % de leur budget viandes contre 22 % pour les plus aisés. Ces derniers consomment trois fois plus de viande de bœuf que les plus modestes. Au total, les ménages aisés dépensent 60 % de plus en viandes que les plus modestes.

Pour les autres produits alimentaires, les écarts de dépenses sont très marqués pour le fromage et produits laitiers (hors lait), les œufs, les fruits, le café et le thé, beaucoup moins pour les légumes. En revanche, l'écart est faible sur les boissons gazeuses.

L'autoconsommation compense en partie ces écarts. Elle est estimée à 340 euros par an et par ménage et se situe à un niveau proche quel que soit le niveau de vie. L'autoconsommation est en partie conditionnée par le fait de disposer d'un verger ou d'un potager. Si les ménages les plus modestes disposent moins souvent de jardins, ils y entretiennent plus souvent des vergers ou des potagers (17 % des jardins pour les plus modestes contre 13 % pour les plus aisés). L'autoconsommation constitue un complément non négligeable pour les ménages les plus modestes. Elle permet d'augmenter leur consommation alimentaire de 12 %, en particulier pour les fruits (+ 37 %) et les œufs, lait et fromage (+ 29 %).

(353 euros). Ces loyers représentent 18,5 % du budget des ménages locataires contre 21,2 % en 2006. Par rapport aux propriétaires ou accédants, les locataires réunionnais économisent sur les autres postes de consommation, hormis l'habillement et les communications.

Les accédants à la propriété ont les plus hauts revenus. Ils sont moins nombreux qu'en 2006 (12 % des ménages en 2011 contre 18 % en 2006). Leur consommation totale est d'un tiers plus élevée que celle des locataires ou des propriétaires malgré les remboursements de prêts immobiliers (667 euros par mois) qu'ils assument par ailleurs et qui ne sont pas compris dans les dépenses de consommation (*définitions*).

Les soins personnels et les assurances progressent fortement

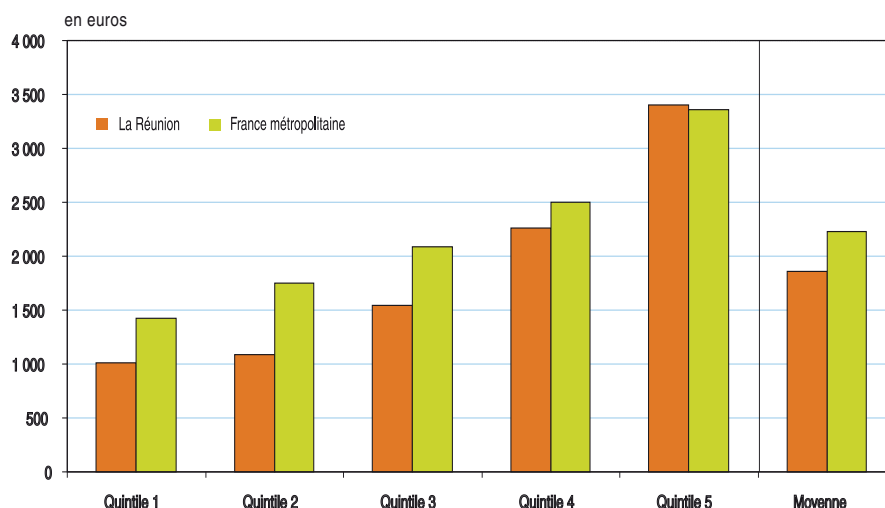
Les ménages réunionnais diversifient leurs dépenses de consommation et consacrent une part plus importante de leur budget aux services de communications, de restauration, d'hôtels, de loisirs ou autres biens et services.

Ainsi, le poste « Autres biens et services » représente 15,5 % du budget des ménages, en progression de 3,5 points depuis 2006 et de 5,2 points depuis 2001.

Les soins personnels (+ 34 % en moyenne par ménage) augmentent le plus rapidement. Ils comprennent des services (coiffure, esthétique corporelle), des achats d'appareils électriques (sèche-cheveux, rasoir, etc.) et des produits cosmétiques ou d'hygiène. Les ménages réunionnais y consacrent 57 euros par mois en moyenne, soit 7 % de moins qu'en France métropolitaine.

2 Les ménages les plus aisés ont un niveau de consommation proche de la métropole

Consommation mensuelle par ménage en 2011 selon le niveau de vie



Source : Insee, enquête Budget de famille 2011.

Le montant de l'ensemble des assurances (vie, décès, santé, logement, transports) augmente également rapidement (+ 23 %). Ce poste est le plus important des dépenses en « Autres biens et services ». Chaque ménage réunionnais y consacre en moyenne 147 euros par mois contre 168 euros pour les ménages métropolitains.

Les dépenses en biens et services de loisirs et culture ainsi que celles en hôtels et restaurants augmentent respectivement de 18 % et de 22 %. L'augmentation rapide de ces dépenses marque la diversification des comportements de consommation des ménages réunionnais. Leurs niveaux respectifs restent cependant inférieurs à ceux de France métropolitaine. En particulier, les dépenses en hôtels et restaurants (105 euros par mois) sont inférieures d'un

tiers à celle des ménages métropolitains et de 4 % par rapport à l'ensemble des DOM.

Les ménages les plus aisés consomment 3,4 fois plus que les plus modestes

Le niveau des revenus explique en grande partie la structure de la consommation. L'âge de la personne de référence du ménage ou le fait de posséder son logement influencent aussi la consommation, mais sont en partie liés aux revenus.

Les 20 % de ménages les plus aisés consomment en moyenne 3 406 euros par mois contre 1 008 euros pour les 20 % les plus modestes, soit 3,4 fois plus (*figure 2*). Ce rapport est plus important qu'en France métropolitaine (2,4). Les 20 % de ménages les plus aisés ont pratiquement le même

3 Les ménages modestes consacrent un quart de leur budget aux produits alimentaires

Structure de la consommation selon le revenu par unité de consommation en 2011

	Moins de 632 euros	De 632 à 875 euros	De 875 à 1 220 euros	De 1 220 à 2 010 euros	Plus de 2 010 euros	Ensemble
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	24,6	25,1	20,7	15,3	14,2	18,0
Alcool et tabac	4,1	3,0	3,0	2,5	1,9	2,6
Articles d'habillement et chaussures	5,5	5,6	4,5	5,6	4,9	5,2
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	14,1	16,8	14,9	11,8	11,8	13,2
Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	6,2	5,5	5,7	5,2	7,7	6,3
Santé, enseignement	1,8	1,3	1,2	1,4	2,5	1,8
Transports	13,2	13,1	18,3	20,6	20,4	18,4
Communications et services postaux	6,0	5,7	5,0	4,7	3,7	4,6
Loisirs et culture	6,5	7,0	8,1	9,0	10,4	8,8
Hôtels, restaurants, cafés	5,2	4,2	4,7	5,6	6,7	5,6
Autres biens et services	13,0	12,8	14,0	18,4	15,9	15,5
Consommation totale¹	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Champ comptabilité nationale (hors autoconsommation).
Source : Insee, enquête Budget de famille 2011.

niveau de consommation à La Réunion et en France métropolitaine. En revanche, l'écart est important pour les plus modestes. Les 20 % de ménages métropolitains les plus modestes consomment 1,4 fois plus que les ménages réunionnais les plus modestes.

Les deux premiers postes de consommation des ménages les plus modestes sont les produits alimentaires (24,6 % de la consommation totale) et le logement (14,1 %) tandis que les plus aisés privilégient les transports (20,4 %) et les biens et services divers (services de soins personnels, services de protection sociale, assurances : 15,9 %).

Hormis le tabac, tous les grands postes de consommation augmentent en valeur avec le niveau de vie (*définitions*). Pour le tabac, comme en 2006, les dépenses moyennes par ménage sont les mêmes quel que soit le niveau de vie.

Certaines dépenses peuvent être qualifiées d'incontournables. Elles présentent un écart relativement faible entre les plus modestes et les plus aisés. Les plus aisés dépensent ainsi 56 % de plus que les plus modestes pour l'énergie (électricité, gaz, etc.), 59 % de plus pour l'assainissement et les charges liées au logement hors loyer, 96 % de plus pour les produits alimentaires. Pour les communications, les dépenses vont du simple au double entre plus modestes et plus aisés, ce qui reste un écart modéré au regard de l'ensemble de la consommation.

En revanche, l'écart entre les plus modestes et les plus aisés est particulièrement important pour les transports, l'entretien du logement et services domestiques, les dépenses de loisirs et culture (*figure 3*). Pour ces postes, les ménages les plus aisés dépensent cinq fois plus que les plus modestes. L'écart est également important pour les biens et services divers (dont la moitié pour les assurances) et pour les dépenses d'hôtels ou restaurants (rapport de 1 à 4). Ces écarts peuvent résulter de choix, de contraintes de consommation ou de différences entre les gammes de produits ou de services consommés par les plus modestes et les plus aisés.

Les familles monoparentales et les personnes âgées consomment moins

Les familles monoparentales et les personnes âgées ont des dépenses par unité de consommation plus faibles que la moyenne. Les familles monoparentales consomment 29 % de moins et les ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans consomment 25 % de moins.

À l'inverse, les couples sans enfant sont les familles qui consomment le plus (+ 40 % par rapport à la consommation moyenne par UC), suivi des personnes seules (+ 8 %).

La consommation et les revenus non consommés augmentent avec l'âge tout au long de la vie active. La sortie de l'activité provoque une baisse importante des revenus notamment à partir de 65 ans. C'est pourtant la catégorie de ménages qui consomme la part la moins importante de ses revenus, 66 % contre 76 % pour l'ensemble des ménages réunionnais. En particulier, ces ménages dépensent très peu en habillement, logement, transports, communications, loisirs et culture, restaurants et hôtels.

À l'opposé, les ménages qui disposent de revenus d'activité consomment (par UC) 27 % de plus que la moyenne. ■

Définitions

Le **niveau de vie ou revenu moyen par unité de consommation** correspond au rapport entre le revenu annuel du ménage et le nombre d'unités de consommation (UC) du ménage. Il est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

Le **nombre d'UC** d'un ménage est calculé en affectant à chaque individu un coefficient selon son poids dans la consommation du ménage, estimé par ailleurs : le premier adulte compte pour 1, les autres personnes de plus de 14 ans pour 0,5 et les moins de 14 ans pour 0,3. Cette pondération est celle utilisée couramment par l'Insee ou l'OCDE.

Dans certains tableaux, les ménages sont répartis en groupes d'importance égale selon ce niveau de vie : le premier quintile regroupe les 20 % de

ménages disposant des revenus les plus faibles, le cinquième quintile les 20 % de ménages disposant des revenus les plus élevés.

La **consommation** dans l'enquête Budget de famille correspond à l'ensemble des dépenses effectives d'un ménage.

Certaines dépenses sont néanmoins exclues du champ de la consommation car considérées comme de l'investissement ou de l'épargne : achats immobiliers, remboursements de prêts, gros travaux et placements financiers. Les impôts directs acquittés par le ménage (impôts sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière, etc.) sont aussi exclus.

La **nomenclature de consommation** utilisée est la nomenclature internationale des fonctions de consommation dite COICOP-HBS (Household Budget Survey). C'est aussi la nomenclature utilisée par l'indice des prix à la consommation. Elle se décompose, à son premier niveau de désagrégation, en 12 grands postes de dépenses.

Traitement des dépenses de santé et de loyer : les remboursements de la Sécurité sociale et des complémentaires santé, ainsi que les allocations logement sont déduits des montants payés par les ménages. Ils sont en effet considérés comme payés par l'administration et non par les ménages. Seul le reste à charge des ménages figure dans les dépenses de consommation.

Sources

Les enquêtes **Budget de famille (BDF)** sont réalisées tous les cinq ans environ depuis 1995 à La Réunion et depuis 1979 en France métropolitaine. Elles fournissent une estimation de la consommation moyenne des différents biens et services. Un échantillon de 1 169 ménages a répondu à l'enquête de 2011 à La Réunion entre novembre 2010 et octobre 2011. Ces enquêtes visent principalement à mesurer des disparités de consommation et à actualiser les pondérations de l'indice des prix à la consommation (IPC).



Insee
Mesurer pour comprendre

Insee La Réunion - Mayotte

Parc technologique

10, rue Demarne - CS 72011

97443 Saint-Denis Cedex 9

Directrice de la publication :

Valérie Roux

Rédactrice en chef :

Claire Grangé

Maquettiste :

Jocelyne Damour

ISSN : 2275-4318

© Insee 2014

Pour en savoir plus

- Brassat M., « Budget de famille 2011 : l'équipement des ménages progresse », *Insee Flash Réunion* n° 3, 2014.
- Accardo J., Kranklader É., Place D., « Pour certains ménages modestes, faire face aux dépenses alimentaires devient plus difficile », *Insee Première* n° 1458, 2013.
- Berthier C., Gaudinot S., Monteil C., « Consommation : l'alimentation en tête pour les plus modestes, le transport pour les plus aisés », *Économie de La Réunion* n° 133, pp 20-23, 2008.

Cette publication a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Observatoire des prix, des marges et des revenus de La Réunion (OPMR) et l'Insee.